

# 22 janvier 2007: chronologie d'une tuerie organisée

écrit par GuineePolitique© | 22 janvier 2024



---

Par **Sékou Chérif Diallo**

---

Cette image a marqué les esprits. Nous sommes le 22 janvier 2007, une date funeste dans l'histoire de la Guinée. Ce jour-là, une marée humaine envahit pacifiquement les rues de Conakry, scandant un slogan qui résonne encore : "Nous voulons le changement". Mais la manifestation tourne brutalement à la tragédie. Face à la foule désarmée, les forces de l'ordre ouvrent le feu sans retenue. C'est un massacre.

Dix-sept ans après, ce dramatique événement hante encore la mémoire collective. Les autorités restent silencieuses, laissant les familles des victimes dans l'attente d'une reconnaissance et d'une justice qui ne viennent pas.

A l'heure où la Guinée amorce une transition incertaine, il est plus que jamais nécessaire de faire la lumière sur ces violations des droits de l'Homme, et sur les nombreux autres épisodes sanglants qui ont jalonné l'histoire récente du pays. C'est une question de devoir de mémoire autant que de justice.

Dix-sept ans après cette sanglante répression, il est temps de faire la lumière sur les dramatiques événements survenus en ce

début d'année 2007. Retour sur une période tragique dont les blessures peinent à se refermer.

## **ANNONCE D'UNE GREVE GENERALE**

Le 2 janvier 2007, les principales centrales syndicales guinéennes, notamment la CNTG/USTG, l'ONSLG et l'UDTG, déposent un préavis de grève illimitée à compter du 10 janvier. Cette décision fait suite aux nombreuses dérives du régime en place :

- Ingérences répétées du chef de l'État dans le pouvoir judiciaire, se traduisant par des libérations illégales de citoyens en conflit avec la loi
- Endettement excessif auprès de la Banque centrale menaçant la stabilité monétaire du pays
- L'incapacité du gouvernement à arrêter la dépréciation continue du franc guinéen qui aggrave l'inflation et la chute du pouvoir d'achat des populations en général et des travailleurs en particulier
- Atteintes répétées aux droits syndicaux et au principe de leur indépendance par rapport au pouvoir politique
- Dérive autoritaire du président de la République allant à l'encontre de ses devoirs constitutionnels

Face à ces nombreux manquements et à l'indifférence des contre-pouvoirs institutionnels, la société civile guinéenne choisit légitimement la voie de la contestation sociale pour opposer son refus à la dérive du régime.

## **10 JANVIER : DÉBUT DE LA GREVE**

**10 janvier** : Le mot d'ordre de grève de l'intercentrale CNTG/USTG, élargi à l'ONSLG et à l'UDTG, est largement suivi sur toute l'étendue du territoire national. Les transports urbains et interurbains sont paralysés. Boutiques, magasins, marchés, supermarchés et restaurants sont restés fermés. Les

ministères, banques, assurances, entreprises du secteur public et privé, compagnies minières, gares routières sont paralysés. Quelques compagnies aériennes annulent leurs vols en direction de Conakry.

**12 janvier** : Les leaders de la centrale syndicale sont reçus par le Président de la République. Ce dernier leur demande de lui faire des propositions écrites. Le même jour, vers 20h, des émeutes sont enregistrées sur le tronçon Hamdallaye-Bambeto-Cosa. Des jeunes manifestants, révoltés de voir circuler des taxis et des magbanas, érigent des barricades et lancent des cailloux sur ces véhicules.

**13 janvier** : Au siège de l'USTG, un comité de réflexion peaufine le document à remettre au Président de la République. Dans l'après-midi, sept jeunes sont arrêtés par les agents de la CMIS au siège du Conseil national des organisations de la société civile à Dixinn Bora. Ils seront libérés vers 1h du matin après plusieurs tractations et négociations entre les forces de l'ordre et les leaders syndicaux.

**15 janvier** : Le gouverneur de la ville de Conakry, Amadou Camara, interdit la marche pacifique du Conseil national des organisations de la société civile à laquelle avaient adhéré 14 partis politiques de l'opposition. Le même jour, les mouvements de protestation embrassent la commune de Matoto. Vers 17h, la secrétaire générale de la CNTG, Hadja Rabiadou Serah Diallo et le secrétaire général de l'USTG, Ibrahima Fofana, sont reçus pour une deuxième fois par le Président de la République. Les syndicalistes remettent au Président le document de proposition de sortie de crise qu'il leur avait réclamé, lors de la rencontre du vendredi 12 janvier. Quatre points meublent ce document :

- Premièrement, la mise en place d'un gouvernement de large consensus, dirigé par un chef de gouvernement.
- Deuxièmement, le respect du principe constitutionnel de

la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

- Troisièmement, le soutien du pouvoir d'achat des populations en général et des travailleurs en particulier.
- Quatrièmement, l'application intégrale des accords signés entre le gouvernement, le patronat et les syndicats.

**16 janvier** : Les turbulences continuent à Conakry et à l'intérieur du pays. Dans la journée, les leaders syndicaux rencontrent les imams à la mosquée Fayçal pour leur remettre le document de proposition de sortie de crise, déposé la veille auprès du Président, et les exhorter à intervenir auprès du chef de l'État.

**17 janvier** : Dès 10h, une foule de manifestants, avec à leur tête les responsables syndicaux, scandent en chœur « Nous voulons le changement », prennent le départ à la Bourse du travail pour le Palais du peuple. Huit syndicalistes sont arrêtés, puis libérés et conduits à l'Assemblée nationale. Pendant ce temps, à Kaloum, les forces de l'ordre ont du fil à retordre avec les jeunes manifestants. À 20h, les syndicalistes se rendent au camp Samory Touré pour rencontrer le Général Kerfalla Camara, chef d'état-major de l'armée.

**18 janvier** : Des violents affrontements entre forces de l'ordre et manifestants sont enregistrés dans la haute banlieue de Conakry, notamment le long de la route Le Prince et au rond-point de Hamdallaye. De nombreux manifestants sont arrêtés.

**19 janvier** : Le président Lansana Conté limoge le ministre des Affaires présidentielles Fodé Bangoura qui avait fait arrêter Mamadou Sylla.

**22 janvier** : La grande tuerie. Il est 8h du matin, ce 22 janvier. Les habitants des quartiers de la banlieue de Conakry

(Wanindara, Cosa, Bambeto, Dar-es-Salam...), envahissent la route Le Prince. Hamdallaye et Hafia se joignent au mouvement. La première confrontation, au poste de gendarmerie de l'escadron mobile n°2 de Hamdallaye, un agent de la sécurité tire à bout portant sur un jeune manifestant. La première victime est enregistrée. Scandant des slogans demandant le départ du président Lansana Conté, on pouvait entendre : "À bas la dictature ! Nous voulons le changement !". Dès 11h du matin, toutes les artères des communes de Ratoma et Matoto étaient bondées de manifestants.

Selon une source hospitalière, cette seule journée du lundi 22 janvier avait enregistré plus d'une centaine de morts et 250 blessés.

Selon un rapport publié par le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité et présenté le 2 mai à la télévision d'État par le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Justin Morel Junior, ces événements ont fait 137 morts et 1 667 blessés entre le 22 janvier et le 26 février. Par contre, d'autres sources indépendantes donnent un bilan plus important.

**27 janvier** : Les syndicats et le gouvernement s'accordent sur la nomination d'un Premier ministre avec le rôle de chef de gouvernement. Les syndicats suspendent la grève générale.

**9 février** : L'Union européenne, rejointe par la plupart des pays européens, se félicite de l'accord entre les syndicats et le gouvernement et « demande au gouvernement un éclaircissement sans réserve des circonstances de ces décès [pendant les manifestations] et des poursuites judiciaires contre les coupables».

Le même jour, le président Conté nomme Eugène Camara au poste de Premier ministre. Cette nomination d'un proche de Lansana Conté est rejetée par les syndicats et l'opposition dans leur ensemble, qui relancent la grève le 10 février.

**11 février** : Après l'enregistrement de plus d'une centaine de morts le 22 janvier et après, l'intersyndical exige pour la première fois le départ du pouvoir du président Lansana Conté.

**12 février** : Le président décrète l'état de siège, impliquant un couvre-feu de 20h à 6h du matin et de 6h à 16h sur l'ensemble du territoire. Toutes les manifestations, cortèges, rassemblements sont interdits. Les forces de l'ordre sont autorisées à arrêter toute personne dont l'activité présente un danger pour la sécurité publique et à mener en tout lieu des perquisitions de jour et de nuit.

**16 février** : L'Union africaine adopte une résolution condamnant l'usage excessif de la force et demande une enquête indépendante sur les violences.

**17 février** : Alors que les syndicats ont rompu les négociations, une délégation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, présidée par l'ancien dirigeant nigérian Ibrahim Babangida, arrive à Conakry.

**18 février** : La période du couvre-feu est désormais de 18h à 6h sur l'ensemble du territoire national. Les organisations de la société civile dénoncent les arrestations de centaines de sympathisants et militants de l'opposition par les forces de police et de gendarmerie.

**25 février** : Le président Lansana Conté accepte, sous la pression de la CEDEAO, le remplacement du Premier ministre Eugène Camara par une personnalité choisie sur une liste de 4 candidats désignés par les syndicats et la société civile. La grève générale est suspendue.

**26 février** : Lansana Kouyaté est nommé Premier ministre, chef du gouvernement.

### **Dix-sept ans après**

Les massacres et violences perpétrés en Guinée sont le

résultat de décennies d'impunité caractéristique des régimes politiques successifs. Du massacre du 28 septembre 2009 sous la junte militaire de Dadis Camara aux tueries sous Alpha Condé, et celles d'aujourd'hui sous Mamadi Doumbouya, ces crimes restent trop souvent impunis.

Pour honorer la mémoire des victimes et oeuvrer à une véritable réconciliation nationale, il est essentiel de lutter contre l'amnésie collective et de rappeler ces événements tragiques. Une justice transitionnelle permettrait de reconnaître les souffrances endurées par toutes les victimes de violations des droits de l'Homme depuis l'indépendance du pays.

Seule une approche réparatrice, accordant une juste place à la vérité et à la mémoire, peut panser les plaies du passé et jeter les bases d'un avenir commun apaisé pour le peuple de Guinée.

Plus jamais ça

Pour un devoir de mémoire



Sékou Chérif Diallo

Fondateur/Administrateur [www.guineepolitique.com](http://www.guineepolitique.com)

---

---

# La si préoccupante crise politique guinéenne

écrit par GuineePolitique© | 22 janvier 2024



---

RÉACTIONS. En interne ou à l'international, personnalités, partis, ONG et presse y vont de leur commentaire. Tous s'accordent à dire que l'heure est grave.

La répression a eu raison de la contestation guinéenne. Après trois jours de manifestations ayant fait au moins trois morts, le [Front national](#) pour la défense de la Constitution (FNDC), le collectif de partis, de syndicats et de membres de la société civile qui mène la protestation depuis trois mois contre un éventuel troisième mandat d'[Alpha Condé](#), « suspend à partir de ce jour 15 janvier 2020 les manifestations », selon un communiqué publié mercredi soir. À travers cette suspension, le parti vise à « procéder dans le calme à l'enterrement de nos victimes et permettre aux Guinéens de se réapprovisionner » en produits de

consommation. Lundi, il avait pourtant appelé à une mobilisation « massive » et « illimitée » à travers le pays. Les victimes de cette semaine s'ajoutent donc à [la vingtaine de civils tués depuis le début de la mobilisation](#), mi-octobre.

## La diplomatie internationale inquiète

Une situation qui fait réagir à l'international. Devant la commission des Affaires étrangères à l'[Assemblée nationale](#), le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian a notamment appelé à « l'apaisement » cette semaine, tout en affirmant être « particulièrement soucieux de la situation en Guinée ». « C'est la situation la plus sensible aujourd'hui [dans la région] et l'engagement du président Alpha Condé à demander une réforme de la Constitution ne nous paraît pas être obligatoirement partagé ni par sa population ni par ses voisins », a-t-il souligné. L'opposition en [Guinée](#) est en effet convaincue qu'Alpha Condé, élu en 2010 et réélu en 2015, entend se représenter fin 2020 alors que la Constitution limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Elle a été confortée dans ses craintes en décembre quand le chef d'État guinéen, 81 ans, a indiqué qu'il comptait soumettre aux Guinéens [un projet de nouvelle Constitution](#), même s'il ne s'est pas exprimé sur ses intentions personnelles.

L'homologue de [Jean-Yves Le Drian](#), Mamadi Touré, n'a guère

apprécié la réaction française. Vendredi, il a rétorqué que « la République de Guinée, respectueuse de la souveraineté de tous les États, reconnaît le droit de tous les peuples du monde de faire le choix de leur avenir et de décider de leur destin. Tout comme ouverte aux débats et à la contradiction propre à la démocratie, la Guinée reconnaît à chacun de ses citoyens et à d'autres le droit et la liberté de donner leurs points de vue sur n'importe quel sujet qui ne peut faire l'unanimité dans aucun pays et dans aucune société démocratique ». « Dans le respect des lois qui la régissent, la République de Guinée rassure tous ses partenaires que ses choix tiendront compte, dans la transparence et l'équité, dans la volonté du peuple seul souverain, de ses engagements internationaux », a-t-il rappelé à la télévision nationale.

Du côté des États-Unis, le ton est le même. Tout en rappelant sa relation amicale avec le président Alpha Condé, Tibor Nagy, le secrétaire d'État adjoint aux Affaires africaines, affirme : « c'est une chose de modifier sa Constitution en donnant la parole au peuple et en suivant un processus clair. Mais là où nous avons un problème, c'est quand les dirigeants changent une Constitution uniquement pour se maintenir en place », déplore-t-il sur les ondes de [RFI](#). « Nous surveillons cela de très près. Il y a eu des événements très inquiétants, avec des violences, des manifestations violentes et une répression violente. Notre ambassadeur est très impliqué et, à Washington, on regarde également cela de très près. » Sur le changement de Constitution proposé aux Guinéens, Tibor Nagy tâtonne. « Dans ma position, il est très inconfortable de dire : ceci peut avoir lieu ou pas, ceci est bien ou mal. Car au bout du bout, ce n'est pas aux autres pays ou à quiconque d'autre de décider, c'est au peuple. Le pouvoir doit rester au peuple. »

## **Une crise « préoccupante » pour l'Afrique**

En Afrique, peu de réactions du côté des institutions et des

personnalités. L'ancien président béninois Nicéphore Soglo n'a cependant pas mâché ses mots à l'égard d'Alpha Condé. « La période des monarchies qui ne disent pas leur nom est révolue. La balle est dans son camp », a-t-il assuré après une semaine en Guinée, dans le cadre d'une mission organisée par le National Democratic Institute (NDI) en collaboration avec la Fondation Kofi Annan à l'approche des élections législatives. « Faire une nouvelle Constitution, effacer ce qu'il s'est passé avant et recommencer... ces tours de passe-passe, personne ne l'accepte plus désormais », a affirmé l'ex-chef d'État à la [BBC](#). « C'est l'un des éléments qui fait marcher les gens dans la rue, avec la répression qu'on a [...] Comme l'a dit Goodluck Jonathan [qui a accompagné Nicéphore Soglo en Guinée, NDLR], il ne faut pas attendre qu'il y ait des génocides pour intervenir. »

Des inquiétudes partagées également par les chefs religieux chrétiens de Guinée. Dans un communiqué publié par le site d'informations guinéen [Le Djely](#), ils constatent « avec une vive préoccupation les crises sociopolitiques récurrentes qui troublent et endeuillent fort malheureusement l'ensemble du peuple de Guinée ». Et déplorent « la situation sociopolitique que traverse [le] pays aujourd'hui, situation émaillée de tueries, de pillages, d'agressions violentes, de ruptures, de dialogues, d'injustice, d'impunité, d'incivisme, du non-respect des textes ».

## **Le calme avant « la tempête » ?**

Pour la presse de la région, aussi, la situation en Guinée est préoccupante. Pour le quotidien burkinabé [Le Pays](#), Alpha Condé ne renoncera pas à sa feuille de route. « Tout porte à croire que malgré la clameur, le président Condé – qui est toujours resté droit dans ses bottes face à la mobilisation de son peuple tout en

faisant la sourde oreille aux appels à la – est décidé à aller jusqu'au bout de sa forfaiture qui fait de moins en moins l'objet de doute », est-il écrit dans un article publié le 16 janvier. « Quoiqu'il en soit, avec la montée en flèche de la tension, la situation en Guinée est devenue fort préoccupante », poursuit le journal.

Dans [son dernier rapport mondial sur les droits de l'homme](#), Human Rights Watch (HRW) n'est, elle non plus, pas tendre avec la Guinée. Pour l'ONG, il y a eu, en 2019, une répression croissante des libertés de réunion et d'expression. « La répression brutale des manifestations par le gouvernement guinéen et l'impunité quasi totale pour les abus commis par les forces de sécurité est la recette d'une détérioration préoccupante de la situation en matière de droits humains », avait d'ailleurs déjà affirmé en octobre Corinne Dufka, du bureau Afrique de l'Ouest de HRW. « Au lieu d'arrêter des dirigeants de la société civile, le gouvernement devrait enquêter sur les inquiétantes allégations de violences, y compris par les forces de sécurité, et sanctionner les responsables. »

Une opinion répétée dans le rapport publié ces derniers jours. Et que les autorités guinéennes, à l'image du ministre guinéen de la Sécurité et de la Protection civile, Damantang Albert Camara, n'ont guère apprécié. « Nous sommes conscients qu'il y a un enjeu très important à déterminer les violences qui se déroulent pendant les manifestations, à rechercher les auteurs des crimes qui font aussi mal au gouvernement. [...] Cette volonté, nous la partageons, à condition que cela se passe dans la sérénité et qu'il n'y ait pas, des fois, des prises de position qui ne se justifient pas », a-t-il réagi. Pour *Le Pays*, la crise en Guinée n'en est en tout cas qu'à ses débuts. « On se demande si la trêve annoncée n'est pas une veillée

d'armes qui annonce une grande tempête », s'inquiète le journal. Les prochaines manifestations, annoncées par le FNDC les 21 et 22 janvier prochains, donneront le ton.

---

Cet article est republié à partir de [lepoint.fr](https://www.lepoint.fr). Lire l'original [ici](#)

---

# Législatives de février 2020 : l'ombre des élections passées plane [Par Lamarana Petty Diallo]

écrit par GuineePolitique© | 22 janvier 2024



---

La Guinée  
parle encore d'élections comme en 2010, 13 et 15. Autant dire  
qu'on en a  
l'habitude. Et de quelle manière ?

---

Les Guinéens

ont toujours payé le prix fort avant, pendant et après toute élection en y laissant leur vie. Ils meurent, plutôt sont tués, pour des résultats, le plus souvent, futiles, inutiles et puérils. Les revendications post-électorales, les unes plus sanglantes que les autres n'ont jamais rien donné. A moins que ce ne soient des négociations stériles et contre-nature.

Les élections qui s'annoncent ne semblent pas vouloir déroger à la règle. Les prémices sont là : visibles, connues mais paradoxalement ignorées de tous. Pourtant, le professeur a déjà dit haut et fort ce qu'il en est. A ses ouailles d'appliquer la sentence et les Guinéens sont avertis :

*« Dans les autres pays où il y a de nouvelles constitutions, il y a eu beaucoup de manifestations, il y a eu des morts, mais ils l'ont fait ».*

*Alpha Condé, dans une [interview au Monde](#) – 24 octobre 2019*

Le message

est on ne peut plus clair. Les législatives qui se dessinent sont le prélude des présidentielles. Comme tel, il faut utiliser, comme à l'accoutumée, l'ultime recours. Résultats, une vingtaine de morts qui s'additionnent à la centaine enregistrée entre 2010 et maintenant. Toujours pour les mêmes raisons : les élections. Les mêmes résultats : l'échec.

Telle est la

logique guinéenne : les uns se font tuer pour que les autres règnent de père en fils. Si ce n'est mourir pour des hommes et des femmes sans conviction et sans idéal.

*Les uns se battent, meurent et d'autres sont élus. Les familles pleurent, des personnes, souvent non méritantes sont élevées au rang de titres ronflants : « Honorable », « Excellence ».*

Certains pleurent du moment que d'autres chantent, gambadent sur tous les coins du territoire pour crier victoire.

Parmi les élus figurent, le plus souvent, des transfuges du pouvoir ou de l'opposition. Certains sont de simples chefs de partis familiaux ou de meneurs de bandes de quartiers, des opportunistes tout poil qui se font élire sur la liste de partis politiques auxquels ils n'ont jamais appartenu.

Élus, ils plastronnent quelques temps sur les tribunes des assemblées générales de leurs partis adoptifs avant de se barrer pour rejoindre le grand manitou.

A force de lécher bottes et bottines, de se frotter au sol jusqu'à l'usure du dernier pantalon, ils se voient bombarder ministre, souvent avec le statut tant convoité de « ministre d'Etat ». Aujourd'hui, c'est eux qui sont envoyés discuter avec leur mentor d'hier.

Mais

attendons car si l'épine négocie avec la plante- du pied, on verra bien qui choisira la partie qu'il faut piquer ou épargner. Dans tous les cas, aucun résultat ne serait être pire que les précédents.

Dorénavant,

les points non négociables sont connus par l'une et l'autre partie. La question du troisième mandat et ses avenants. Inutile d'en débattre car la chose est déjà dans l'escarcelle de l'adversaire à moins que le FNDC passe à la vitesse supérieure en fixant une finalité plus audacieuse à ses revendications.

Troisième

mandat ou pas, une chose est claire. Si en Guinée, il y a enrôlement des électeurs pour les législatives, à l'étranger, il y a « enrôlement.

Terme dont l'usage scientifique signifie : unité déviable convenant à la manipulation ».

Dans

plusieurs pays où vivent les Guinéens tant en Afrique, en Europe qu'ailleurs, on n'enrôle pas. On roule dans la farine. Il est fort à craindre que tel ne soit le cas dans le territoire guinéen aussi. Les faits sont parlants par eux-mêmes.

- Les ordinateurs et autres outils informatiques utilisés sont obsolètes et d'usage aussi hésitant qu'un pas de caméléon. Ils ne permettent pas d'enrôler plus de vingt

(20) personnes par jour. Ils s'arrêtent au beau milieu des opérations comme un baudet qui refuse de porter le fardeau de son maître. A croire que nos machines informatiques sont télépathiquement liées à la CENI. A moins qu'il ne s'agisse d'une lenteur humainement orchestrée.

- Quant aux consommables, on pourrait se demander si certains agents recenseurs ne les prennent pas au mot : en consommant tout simplement ce qui est consommable par nature.
- Les passeports non biométriques ne sont pas autorisés alors que leur délivrance a été stoppée depuis longtemps. Dans tous les cas, combien de Guinéens en disposent à l'étranger ?
- A défaut de passeports, c'est la carte consulaire qu'il faudrait présenter. Mais la signature et la délivrance journalière ne doivent pas dépasser le nombre magique de vingt par jour : histoire de ménager les phalanges de son excellence qui souffriraient peut-être d'arthrose. Dans tout ça, la priorité revient à certains. Deviez lesquels ?
- Les demandes ont rarement de suite favorable. L'absence de réponse touche tout particulièrement les provinces (départements et régions) hors Paris et sa région.
- Le tâtonnement dans la rédaction sur papier des noms et prénoms vient alourdir les handicaps soulevés. La lenteur des recenseurs parachève celle des machines et renforce la longue chaîne des blocages.
- La dichotomie entre manifestations du FNDC, l'appel des leaders politiques à participer au processus d'enrôlement, la négociation avec le pouvoir et la demande d'arrêt de l'enrôlement des électeurs a sans aucun doute impacté la motivation.

Par

conséquent, l'annonce fondée ou non de la demande d'arrêt de l'enrôlement, qui

a été publiée sur le net et jamais démentie par l'opposition, a quelque peu semé le trouble dans les esprits des Guinéens vivant loin du pays.

Tout semble indiquer que rien n'a été ménagé pour que le processus d'enrôlement reproduise les méthodes du passé. Les cas de la France, du Sénégal, de l'Angola et d'ailleurs illustre parfaitement cette hypothèse.

A bien observer, on se rend compte qu'on est plus dans une opération-marketing dont le but est de clamer au monde entier : " il y a eu un enrôlement au niveau national et à l'extérieur. Par conséquent, tous les ingrédients d'une bonne élection sont réunis. Prendre pour preuve les missions qui sillonnent actuellement les pays étrangers sera d'autant plus approprié. Les scènes de contestation à l'ambassade de Guinée au Sénégal ne suffiront pas à ternir l'image du processus. Pourtant, des cas de blocages se sont produits loin des écrans dans d'autres pays.

Si la situation générale du processus de recensement est un peu partout similaire à celle de l'étranger, l'opposition guinéenne prendrait de grands risques de participer aux législatives de février 2020. Elle devrait bien réfléchir pour savoir quelle option adopter : aller aux législatives dans la quasi-assurance de perdre ? Revendiquer, comme d'habitude une

victoire

qu'elle ne peut avoir dans les circonstances actuelles ?

Cette fois-ci, plus que par le passé, au rythme où vont les choses et à quelques jours de la clôture des opérations d'enrôlement, aucun parti ne peut se faire prévaloir d'un taux élevé de militants ou sympathisant enrôlés. En outre, le scénario mis en place permettrait difficilement à l'opposition de contester les résultats. Une méthode beaucoup plus affinée, réfléchie et extérieurement bien colorée en « recensement transparent » semble avoir été pensée en amont par l'adversaire.

Pour 2020,

il semble avoir s'être penché n'aura sur la manière de gagner par le recensement des électeurs. Un recensement entamé bien avant celui en cours.

Par

conséquent, s'il gagnait par la manipulation des résultats, fraudait dans les urnes et, vraisemblablement, durant les décomptes, il n'aura plus besoin de la faire. Si tout se passe comme à l'étranger, le nombre potentiels de votants recensés le met loin devant. Cela lui donne plus de crédibilité face à la communauté internationale : notre médecin post-mortem.

Dans la

logique actuelle et au vu des faits déjà dénoncés, le panier de la victoire ne semble pas pencher du côté des adversaires du régime en place. L'enrôlement des mineurs constaté dans certaines régions de la Guinée et qui ne serait que la part visible de l'iceberg, pourrait bien avoir son pendant à

l'étranger. D'une  
autre manière, avec des pratiques plus abruptes, voit-on.

Dans tous les cas, les échéances électorales qui s'annoncent  
risquent d'être source d'un double avènement : enfouissement des  
uns et enterrement, politiquement parlant, des autres.

Aux  
différents partis de l'opposition de savoir comment s'inscrire  
dans l'une des  
perspectives.

---



**M. Lamarana Petty Diallo**, Guinéen- Professeur Hors-Classe,  
lettres-histoire, Orléans- France/ [lamaranapetty@yahoo.fr](mailto:lamaranapetty@yahoo.fr)

---

---

# Inhumation des huit opposants tués lors des contestations contre le 3e mandat

écrit par GuineePolitique© | 22 janvier 2024



---

Résumé de l'actualité guinéenne sur Twitter

---

*Cliquez sur l'image pour accéder au tweet (page Twitter)*

---



**Thierno Maadjou Bah** 🎤 📱  
@MaadjouDT



Ça me rend triste et à la fois choqué de voir à tout moment des dépouilles mortelles à répétition des jeunes tués à l'occasion des manifs du [@FNDC\\_Gn](#) sans conséquences nous permettant de mettre fin à cette violence.

Que leurs âmes reposent en paix!!

Amine.





Le journal Afrique @JTAtv5monde · 2h



 **#Guinée** Ils ont été tués lors des marches des 4 et 14 novembre, qui dénonçaient un éventuel troisième mandat d'Alpha Condé. 8 manifestants défunts ont été inhumés aujourd'hui à Conakry. Les opposants du FNDC, à l'origine de la contestation, étaient naturellement présents.





#Amoulanfé 🇬🇳  
@Amoulanfe2020

Aujourd'hui la #Guinée a enterré 8 honnêtes citoyens qu'Alpha Condé & ses milices ont tué lors des dernières manifestations du @FNDC\_GN.

Alpha Condé tue les Guinéens à cause de leur refus de soutenir son projet de 3ème mandat. Maintenant ça suffit, il doit partir ! #Amoulanfé



👤 Survie et 8 autres



**Laurence Ndong**

@lauryIndong



@Prof\_AlphaConde vous allez en tuer combien juste pour rester au pouvoir ? Comment avez-vous fait pour devenir si inhumain ? Vous choisissez de finir dans les poubelles de l'histoire. PARTEZ.



**Lamine Telezaz Diallo** @Mamadou23208797 · 10h

#Guinée 8 honnêtes citoyens Guinéens tués par les forces de l'ordre, seront enterrés ce vendredi à la cimetière de bambeto @YENAMARRE\_SN @EN\_AUCUN\_CAS @ecowas\_cedeao @aliounetine16 @lauryIndong @Elysee @amnesty @RFI @filimbi243





**Samira Sawlani** ✓ @samirasawlani · 6h

Police in Guinea have fired teargas at funeral procession of 8 people who were killed during anti-3rd term protests 2 weeks ago. Demonstrations have been taking place in the Country over potential referendum which wld allow 81yr old President **Alpha Condé** to run for a 3rd term.



---

*Revue de tweets réalisée par Sékou Chérif Diallo*

---